



ARMISTICE



*Le Maire, le Conseil Municipal, la Commission des Fêtes
et les Associations Patriotiques*

*Invitent la population à participer à la célébration du 104^{ème}
anniversaire de l'armistice de 1918*

VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022

selon le programme suivant :

10h15 *Rassemblement Place Jean Jaurès*

10h30 *Cérémonie Patriotique avec la participation*

*de l'Harmonie Municipale et des Élèves de l'École Jules Vallès
À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi en Mairie*

BOURSE

Association des parents d'élèves

les Petites
Mains

aux Jouets et Puériculture

Plus d'infos
sur la page fb
des petites mains

Trieux



DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022

Réservation à partir du 1er Novembre au 06.26.51.41.80

maison
pour
tous

8h00
à
18h00

Restauration
sur
place

IPNS

Concert de Sainte Cécile

Harmonie Municipale de Trioux

Avec la participation de la Pimnoise

15 h 00

Entrée gratuite

Dimanche 13 Novembre 2022
Maison pour Tous de Trioux

Mardi 1er Novembre à la Maison pour Tous
Viens chercher des bonbons dans la caverne d'Halloween... à Trioux avec CS MUAY-THAI
à partir de 18h...

HALLOWEEN

Visite pour enfants avec animation réservation obligatoire / Petite restauration

renseignements au 0786911207

TRIEUX PRATIQUE

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h-12h et 15h00-17h30

Mercredi 8h-12h

☎ 03 82 46 56 00 ✉ accueil.trieux@orange.fr

Site internet : trieux.net

En cas d'urgence hors horaires d'ouverture 07 57 00 15 10

CITYALL : L'application qui vous tient au courant des dernières actualités de votre ville.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA TRIOTHÈQUE : les mardis et vendredis de 16h30 à 18h et les mercredis de 13h à 14h30.

PERMANENCE DES ASSISTANTES SOCIALES

- Régime général, le 2^{ème} jeudi de chaque mois à la mairie de TUCQUEGNIEUX. Renseignements 03.82.21.92.31

- Régime minier, Mme Amandine MARANGON tient une permanence les vendredis de 9h à 12h au centre FILIERIS de Tucquegnieux ou 03.74.85.57.00 de 8h15 à 9h15.

CCAS : Vous avez besoin d'aide à un moment difficile de votre vie !

Le CCAS peut vous apporter de l'information, de l'aide et de l'orientation dans vos démarches. Pour toute demande et question prendre rendez-vous avec Valentin HILS en mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE : ATTENTION ! Si vous êtes nés en **Octobre, Novembre et Décembre 2006** cela vous concerne. Les filles et les garçons français de 16 ans doivent se présenter en Mairie, entre leur 16^{ème} anniversaire et la fin du mois suivant pour se faire recenser, munis du livret de famille de leurs parents ainsi que de leur carte d'identité. (Pas avant la date anniversaire des 16 ans) ou par internet www.service-public.fr

RENTRÉE SCOLAIRE : lundi 7 novembre.

L'INTERCOMMUNALITÉ

Site internet de la communauté de communes
www.coeurdupayshaut.fr

SIRTOM

 03 82 20 22 00 Page FB : SIRTOM

Site internet : www.sirtom.fr  communication@sirtom.fr

Collecte des objets encombrants : 03 55 05 00 37

Les administrés peuvent se rendre à la déchetterie avec leur véhicule personnel. En revanche, les particuliers camionnette ou remorque avec carte grise (+ de 500 kg de charge) RDV au siège du SIRTOM à Jarny pour faire établir une nouvelle carte d'accès sur présentation d'une carte grise à votre nom et d'une pièce d'identité : limité à 12 passages/an. Particuliers camionnette en location appelez le SIRTOM 48h avant le passage en déchetterie. Présenter le contrat de location au gardien et une pièce d'identité. Entreprise : l'accès à la déchetterie pour les entreprises est toujours interdit. Cependant, celles qui souhaitent évacuer leurs déchets végétaux et/ou de tout venant, pourront se rendre directement au quai de transfert situé rue Gustave EIFFEL à Jarny. La facturation sera établie en fonction du poids et du type de déchets apportés. Les utilisateurs ne respectant pas ses nouvelles conditions d'accès se verront systématiquement refusés l'entrée sur le site. Pour plus d'informations, contactez le SIRTOM.

Notre déchetterie de Trieux est ouverte aux usagers **du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**. La déchetterie est en mesure de reprendre l'huile de vidange et également les capsules de café Nespresso (sans passer votre carte magnétique à l'entrée).

TRI SÉLECTIF : le mercredi 2 et les mardis 15 et 29 novembre.

Rappel : les papiers qui ont été déchiquetés, ne sont pas admis dans les sacs du tri sélectif. L'ensemble des ordures ou tri doit être sorti la veille.

Tri du plastique - Le bon geste

Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres (exemple : mettre une bouteille d'eau dans un carton). Sur la chaîne de tri, les deux emballages partent en refus au lieu d'être recyclés. Les matériaux ne sont pas identifiables par les équipements en place. Les refus de tri sont ensuite envoyés en décharge sans possibilité de valoriser les emballages.

COLLECTE DES VÉGÉTAUX : le vendredi 12 novembre dernier passage de l'année.

Les poubelles de déchets verts doivent avoir le couvercle ôté ou ouvert, car le camion ne relève pas les poubelles fermées et toutes poubelles fermées ne sont pas ramassées. Merci de votre investissement afin de simplifier la tâche des employés.

ÉCHOS DE LA CITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE RÈGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ZONES BLEUES

Des zones bleues ont été créées dans différents secteurs de la commune. Elles seront opérationnelles à partir du 10 octobre et contrôlées par la Gendarmerie.

LA CHASSE SAISON 2022/2023

L'ouverture générale de la chasse en Meurthe et Moselle a eu lieu le dimanche **18 septembre 2022 à 8 heures**. La fermeture générale aura lieu le **28 février 2023** au soir, sauf pour le sanglier qui fermera le 31 mars 2023 au soir. Vous pouvez connaître les jours de chasse de toutes les associations de chasse de Mthe et Melle en allant sur le site internet de la FDC54. www.fdc54.com (Saisie en ligne ; calendrier ; pour les autres usagers de la nature ; massif 4A ; sélectionnez la commune qui vous intéresse).

Le président de L'A.C.C.A Guy ROYNETTE

DÉCLARATION DE SINISTRE SÉCHERESSE ÉTÉ 2022

Suite à la période de sécheresse durablement installée durant l'été 2022. Les sinistrés doivent déclarer les dommages subis à leur assureur et informer la mairie qui pourra établir une demande communale de reconnaissance en l'état de catastrophe naturelle.

HORAIRES DU BUREAU DE POSTE

Lundi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Mercredi et Samedi : 9h00 à 12h00

Heure limite du dépôt du courrier : 15h15

Distributeur de billets : 24h/24

URBANISME

Vos demandes de travaux et de permis de construire sur Trieux peuvent désormais être déposées par voie électronique sur l'adresse mail dédiée : urbanisme.trieux@orange.fr

Avant de commencer vos travaux, contactez le service urbanisme de la communauté de communes de Cœur du Pays-Haut par mail à urbanisme@coeurdupayshaut.fr ou au 03 82 21 73 11, qui instruit les dossiers et saura vous guider sur les démarches à suivre. Les informations et règlements sont en ligne sur le site de l'intercommunalité coeurdupayshaut.fr. Les demandes doivent être déposées en Mairie (renseignements au 03 82 46 56 00). Selon l'importance de vos travaux il faut un permis de construire ou une déclaration préalable en Mairie, laquelle est déterminée par la surface de plancher ou l'emprise au sol. Jusqu'à 20m², il vous suffit de faire une déclaration de travaux, au-delà de 20m² vous devez déposer une demande de permis de construire. À NOTER : Un prestataire qui vous propose une isolation sans demande de travaux préalable et avec versement d'acompte est fréquent. **Sachez que l'autorisation de travaux peut vous être refusée.** (Art R423-22 0 R423-49 et art R431-7 du code de l'urbanisme).

À savoir : Dans le cas de travaux de remplacement à l'IDENTIQUE, notamment des portes, des fenêtres ou encore des toitures (mêmes dimensions, mêmes couleurs et matériaux), et que ces travaux respectent le règlement du PLU, le code de l'urbanisme permet de ne pas déposer de demande de travaux. En cas d'incertitude, contacter les services d'urbanisme de la Mairie ou de la Communauté de Communes.

ALLOCATIONS SCOLAIRES

La Commune attribue une allocation scolaire pour les élèves fréquentant un établissement à partir de la seconde sous conditions. Une allocation de 17 € concernant les élèves inscrits à Tucquegnieux est versée directement au Syndicat Intercommunal Scolaire.

- de la seconde à la terminale : 25 €
- après le bac : 65 €

L'allocation sera versée sur présentation d'un certificat de scolarité, de l'attestation de coefficient CAF de 0 à 499, d'un RIB à déposer en mairie avant le 30/11/2022. Pour les élèves majeurs, le RIB est obligatoirement à leur nom.

Compte-rendu réunion des résidents du City Stade

Du 8 octobre 2022

En présence de 12 résidents, la Gendarmerie : Major Staub et Adjudant-Chef Gonnely, du Maire et de ses adjoints M. Tellier, M. Menghi, M. Tomc, Mme Delles, et de ses conseillers M. Pascal Henry et Mme Lucie Van Meel.

Déroulement :

Présentation Power Point synthétisant les données du City Stade
Présentation des représentants Échange avec les résidents

Historique du City Stade :

Projet DELTA Aménagement débuté en 2000
Premier dépôt du permis de lotir en 2006
La mairie ne pouvait donner que son avis et ne pouvait pas prendre de décision.

Tous les habitants/acquéreurs du secteur étaient informés du City Stade

Les actions menées :

- Rencontre avec les adolescents sur site pour parler
- Rencontre avec gendarmerie
- Fermeture
- Rencontre et discussion avec gendarmerie
- Mise en place d'un premier filet de protection
- City stade fermé par arrêté suite dégradations

Courrier des résidents du 30 août 2022 : Problèmes / Demande / Solution proposée

- Nombreux faits de délinquance (destruction, squat, faits de conduites de véhicules dangereuses, dégradations de propriétés, pénétrations sur propriétés privées, nuisances sonores)
- Demande : retrait du City Stade
- Solution proposée par les résidents : construction d'une aire de jeux

Question du Maire : Tout le monde souhaite-t-il que le City Stade ferme ? 10 résidents sur 12 lèvent la main pour dire oui.

Nuisances citées :

- Infrastructure mal signalée
- Jeux de ballons sur la route
- Facteur de fréquence sur le City Stade
- Rassemblement de jeunes
- Discussions trop fortes, cris, bruits de jeux de ballons
- Tapage nocturne
- Sommeil difficile, fatigue cumulée
- Sonnette à toutes heures
- Sonnette débranchée à cause d'usage excessif
- Réveil enfant en bas âge pour une résidente
- Pénétration sur les terrains privés
- Mobylettes, départs arrêtés
- Cigarettes, bouteilles de verres
- Barrière non sécurisée
- 30km jamais respectés, parfois par des riverains mêmes
- Mauvais usage des structures
- Comportements inappropriés des jeunes
- Ballon sur les immeubles, destruction de bien privé
- Jet d'œufs

Possibilités citées :

- Parking
- Autre structure ailleurs
- Déplacement ailleurs en ville
- Déplacement au niveau du projet intergénérationnel
- Construction garage, maison
- Mise en place d'un espace vert
- Dos d'ânes
- Chicane
- Déplacer le city stade en extérieur de ville
- Fermeture si manque de sécurité
- Action au tribunal contre la commune

Questions soulevées ?

- Enlever le City Stade enlèvera-t-il le danger existant ?
- Pensez-vous que retirer le City Stade fera disparaître les problèmes existants ?

- Le City Stade a-t-il été mal implanté ?
- Retrait du City Stade ; pénaliser les petits ?
- Si déplacement, où le mettre ?
- Normes de santé publiques ?
- Étude de l'intensité de bruit ?

Éléments :

- Exemple Place de l'Abbé Grégoire qui n'a pas empêché les nuisances pour autant
- Délinquance au stade municipal aussi
- Arrêté des horaires de fréquentation arraché, la gendarmerie précise que l'arrêté reste valable car affiché en Mairie, verbalisation possible
- Arrêté d'interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique et d'interdiction de présence horaires de nuit
 - City Stade : lieu de détente, de rencontres, espace de jeu pour tous en journée
- Au début le City Stade n'était pas entouré de maison, on n'aurait pas dû accorder les constructions
- l'urbanisme n'est plus adapté à ce City
- Exemple d'un maire qui a déplacé un City sans prendre en compte l'avis de toute la population
- Pas d'achat si on avait su que celui nuirait autant à notre santé psychique
- Sans City Stade, pas d'autres activités
- Si parking, les jeunes viendront quand même
- Déplacement de City Stade = mêmes problèmes pour d'autres riverains
- Second City à rénover, trop loin des quartiers
- Enlever le city stade ne fera pas partir la population qui entrave le bon fonctionnement de ce City
- Installation de caméras en cours
- Les communes sont tenues de maintenir des zones vertes par la loi
- Les parents soutiennent les irrespects actuellement, problème éducationnel
- Il faut des lieux de proximité : trouver une solution en laissant des espaces publics pour que les enfants puissent vivre

- Enfants de 6 à 8 ans seuls
- Responsabilité du maire
- Coût budgétaire des aménagements locaux, argent public
- Pas de décision immédiate hormis les arrêtés
- Consultation du conseil municipal
- Réunions de quartier
- Pose de grillage

Gendarmerie :

- 4 unités (Audun-le-Roman, Piennes, Trieux et Mercy-le-Bas)
- Impossibilité de laisser une unité sur place
- Constat des faits obligatoire pour contravention ou arrestation
- Sur 10 interventions sans verbalisation 4 fois il n'y avait plus personne, 1 fois intervention annulée, 5 autres fois pas de tapages constatés + 1 intervention avec verbalisation
- Déplacer le City Stade ailleurs
- Caméra règle la majeure partie des problèmes
- Caméra ne limitera pas les jeux de ballons
- Aire de jeux, parking ou City ou Place : les jeunes se rassemblent toujours aux mêmes endroits
- Continuer à appeler la gendarmerie
- Avant prévention, après verbalisation

Proposition majeure des résidents :

- Déplacer le city stade

Actions immédiates de la commune :

- Renforcement des arrêtés en cours à étudier avec agrandissement de la zone
- Discussion au prochain conseil municipal
- Réflexion autour des possibilités d'amélioration du quotidien des résidents

ACTUALITÉS SANITAIRES

PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Dans la continuité de services de livraison pour les personnes en difficulté, l'aide à la livraison aux médicaments est maintenue

jusqu'à une date indéterminée. Pour plus de renseignements, veuillez contacter la mairie.

VEILLONS SUR NOS SÉNIORS

Les personnes âgées isolées peuvent se signaler en mairie. Beaucoup ne le font pas et malgré tout elles rencontrent bien souvent des difficultés et auraient besoin d'un coup de pouce. Un dispositif a été mis en place par la Croix Rouge. : Il s'agit d'un service d'écoute et de livraison solidaire où il suffit d'appeler un numéro unique : 09 70 28 30 00.

Le senior isolé peut se faire connaître et demander de l'aide pour faire ses courses, aller chercher ses médicaments ou bien encore pour une écoute chaleureuse, bienveillante et réconfortante.

LE SAVIEZ-VOUS !

CONCILIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Nouveau conciliateur pour notre secteur :

Mme Martine OBRIOT

Mairie de Briey

Uniquement sur rendez-vous 06.64.27.72.50

Permanence le lundi après-midi de 13h30 à 16h30

BRICOLAGE – JARDINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

LA BOUTIQUE ASSOCIATIVE ET SOLIDAIRE

MÉLI MÉLO

Est ouverte au public le 1^{er} samedi de chaque mois de 14h à 17h puis tous les mardis de 13h30 à 17 h à l'ancienne école rue Amédée LAMOINE à Tucquegnieux. Dépôt et vente de vêtements, linge de maison, bibelot, jouets Renseignements au 06.36.74.84.05

SOLIDARIBUS

**LE JEUDI 3 NOVEMBRE de 13h30 à 16h30
SUR LE PARKING DE LA MAIRIE**

Pour aider dans vos démarches en ligne même les plus réfractaires à la dématérialisation, une initiative solidaire a été mise en place en Lorraine par le Secours Populaire. Un conseiller numérique vous accueillera Sylvere LATSCHA dans le "Solidaribus". Conseiller numérique itinérant pour le Secours Populaire, il a pour mission de venir en aide aux personnes âgées (mais pas seulement !) qui ne sont à l'aise qu'avec le papier ou ne savent pas ce que veut dire "créer un compte", et ceux qui se sentent dépassés face à un ordinateur ou un smartphone.

INSCRIPTIONS AUX RESTOS DU CŒUR

École Primaire 4 rue Raymond POINCARÉ – LANDRES

Les mercredis 9, 16 et 23 novembre

De 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30

Se munir impérativement :

- Avis d'imposition 2021
- Feuille CAF ou Code CAF
- Justificatifs taxes d'habitation et foncière
- Factures annuelles EDF – EAU – GAZ
- Certificat de scolarité-
- Quittance de loyer ou bail

Les inscriptions continueront chaque mercredi pendant toute la campagne, mais les familles ne seront servies que la semaine suivante.

ÉTAT CIVIL

Naissance :

- Mathéo CHAMAK née le 09/09/2022 à THIONVILLE.

*La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations
aux parents et souhaitent la bienvenue au nouveau-né*

Décès dans la commune :

- Edith GAIGA née le 26/11/1965 à MOYEUVRE-GRANDE
décédée le 08/09/2022 à VANTOUX.
- Micheline DOYELLE Vve DUPUIS née le 11/03/1936 à
AUBERVILLIERS (Seine) décédée le 26/09/2022 à VANTOUX.

- Simone Maria ZAWALSKY Vve LANDOWSKY née le 12/06/1931 à HAYANGE décédée le 02/10/2022 à BRIEY.

Décès hors commune :

- Micheline Marie Jeannette MASCELLI née le 09/09/1944 à TRIEUX décédée le 13/10/2022 à AMILLY (Loiret).

La commission de l'Information, le Conseil Municipal présentent leurs condoléances aux familles dans la peine.

Une petite précision : dans les rubriques décès et décès hors commune, nous n'inscrivons que les dates des actes de naissances survenues à Trieux et pour lesquels nous recevons un avis de mention ou quand les familles en font la demande.

LA VIE ASSOCIATIVE

RELAIS DES ASSISTANTES

MATERNELLES INTERCOMMUNAL la « Mes-Anges »

Inscriptions obligatoires avant chaque animation

☎ 09 67 42 49 23 ou animram@coeurdupayshaut.fr

Pour les parents employeurs et assistantes maternelles

Judi 17 novembre à 9h15 au périscolaire

Pour la MAM

Mardi 8 novembre à 9h15 au périscolaire

Thème : Atelier d'éveil ou bricolage

COMITÉ DES FÊTES SECTION SCRABBLE

L'activité SCRABBLE du Comité des Fêtes a repris les mardis à 20h ainsi que les vendredis à 17h15 à la salle BONINSEGNA du centre Louise MICHEL.

LA PAROISSE ST JEAN L'ÉVANGÉLISTE

Maison paroissiale : 4 rue Lucien Michel 54560 Audun-le-Roman

Permanences : les mercredis et samedis de 10h à 12h. Merci de contacter le 03.82.21.29.16 ou d'écrire un courriel à paroisse.sje@orange.fr pour tous renseignements.

Mardi 1er novembre à Audun-le-Roman : 11h messe de la Toussaint.

Mercredi 2 novembre à Audun-le-Roman : 18h messe pour tous les défunts.

Dimanches 13, 20 et 27 novembre à Audun-le-Roman : à 9h30 messes dominicales

Dimanche 6 novembre à Audun-le-Roman : 12h00 repas paroissial à la salle Louis Aragon, inscriptions auprès de Suzanne DEVAUX 03.82.20.40.23

HARMONIE MUNICIPALE

L'harmonie a repris ses répétitions au Centre Louise MICHEL. Les personnes intéressées peuvent se présenter les Samedis de 17 à 19h ou se renseigner auprès du Chef de musique Jean Pierre MARZEK 06 63 46 76 88 ou Jean-Claude KRIZNIK 06 28 23 59 44. Nous participons aux Cérémonies Patriotiques. Nous organisons des Concerts dans des styles variés, des repas dansants et travaillons avec d'autres associations. Nous sommes une équipe dynamique que vous aurez plaisir à découvrir.

MUAY THAI

Les cours de Boxe-Thai ont lieu les mardis soir de 19h à 20h30 à la salle G. BRASSENS (petite salle).
Renseignements au 07.86.91.12.06

LA TRIOTHÈQUE

Beaucoup de projets à la Triothèque vont ponctuer cette fin d'année 2022 :

Tout d'abord, nous vous rappelons que notre **4^e soirée Contes** aura lieu le **vendredi 18 novembre 2022**. Rendez-vous à **19h30** à la **Maison Pour Tous**, en pyjama, en pilou-pilou, en robe de chambre, escorté-e-s de nos doudous préférés pour écouter les **Contes en Pyjama** de notre conteuse **Valérie Grandidier**.

Une petite **restauration sucrée** ainsi qu'une **tombola** vous seront proposées pour rendre cette soirée encore plus savoureuse (mais, grâce au soutien de la Médiathèque Départementale, l'accès au spectacle reste gratuit cette année encore).

Ensuite, nous renouvelons notre **concours de dessins** sur le thème de **Noël**. Eh oui ! Noël approche ! Et nous décorerons la bibliothèque avec tous les dessins que les enfants nous déposeront **entre le 21 novembre et le 5 décembre**. Nos visiteurs voteront pour leurs dessins préférés entre le 6 décembre et le 21 décembre, soit directement à la Triothèque, soit via notre page Facebook. Le dépouillement et **l'annonce des résultats** se feront dès la clôture

des votes, le **21 décembre**. Les lots remportés par les gagnants seront à retirer le 23 décembre.

Nous vous rappelons qu'il y a **trois catégories** pour concourir : les **3-5 ans** ; les **6-8 ans** et les **9-11 ans**. N'oubliez pas d'indiquer vos nom, prénom, âge et numéro de téléphone au dos de votre dessin. Les dessins imprimés et simplement coloriés ne pourront pas concourir.

Enfin, le **dimanche 4 décembre**, pour fêter l'arrivée imminente du **Saint Nicolas**, Eliane de l'association Lire et faire lire, vous proposera une **lecture** dans les locaux de la bibliothèque **à partir de 17h**. Et une **surprise de taille** attend les enfants qui viendront... Mais je ne vous en dis pas plus car c'est un secret !

Nous travaillons également sur le projet d'un « **arbre à vœux** ». Pour l'instant, nous bichonnons et cajolons notre jeune pousse. Mais vous pourrez bientôt accrocher à ses branches vos petits messages d'espoir ainsi que vos souhaits à réaliser. Nous vous en dirons plus dans un prochain numéro du Trieux Infos. Affaire à suivre...

Info de dernière minute : la **Triothèque** sera **fermée le vendredi 11 novembre**.

ATELIERS PERFECTIONNEMENT À LA TABLETTE NUMÉRIQUE

Vous avez participé à l'atelier découverte de la tablette numérique. Vous souhaitez vous perfectionner, ce nouvel atelier est pour vous.

Pré requis : avoir participé au premier atelier numérique et s'acquitter de la somme de 16 €.

Dates de l'atelier :

- Vendredi 18 novembre 2022 de 10h à 12h
- Vendredi 25 novembre 2022 de 10h à 12h
- Vendredi 09 décembre 2022 de 10h à 12h
- Vendredi 16 décembre 2022 de 10h à 12h
- Vendredi 06 janvier 2023 de 10h à 12h
- Vendredi 13 janvier 2023 de 10h à 12h
- Vendredi 20 janvier 2023 de 10h à 12h
- Vendredi 27 janvier 2023 de 10h à 12h

Pour participer merci de vous inscrire en mairie de Trieux.
Places limitées.

ACTIVITÉS ART ET CULTURE

AU CENTRE LOUISE MICHEL

- **CLUB PAUSE CAFÉ**
LE JEUDI À 15H (20€/an)
- **CLUB DE PEINTURE SUR TOILE, AQUARELLE**
LE LUNDI DE 14H À 16H (9€/mois)

À LA MAISON POUR TOUS

- **PILOXING et ABDOS - LUNDI : 18H**
 - **PILOXING SSP – LUNDI :19H**
- **PILOXING KNOCK OUT – MARDI : 19H**
- **BABY DANCE 3 – 5 ANS – MARDI :17H00**
- **BABY DANCE 6 – 8 ANS - MARDI : 18H00**

**QUI SERAIT INTERESSÉ PAR UN CLUB DE CUISINE POUR
APPRENDRE À CUISINER ?**

Contactez- nous au 0789898491

Tarifs (licence comprise) BABY DANCE : 99€/an, SPORT : 99€/an,
150€/an si vous participez aux 2 activités sportives du lundi

*Pour toute activité, une séance découverte est offerte
Facilités de paiement accordées, chèques vacances acceptés*

RENSEIGNEMENTS

07.89.89.84.91 Email : trieux.art.culture@wanadoo.fr

FESTIVAL DU FILM ITALIEN DÉCENTRALISÉ À AUDUN LE ROMAN

Cinémobile le Mardi 8 novembre 2022 parking Louis ARAGON
Séances Tout Public : À 17h30 : Nos plus belles années durée 2h09
À 20h30 : Come un gatto in tangenziale – Ritorno a caccia di corto
durée 1h50 Billetterie – <https://festival-villerupt.com/>
Adulte : 7,50 € - Étudiant, Lycéen : 5 € - Enfant – 15 ans : 4 €

REPAS ITALIEN AVEC UN SOUFFLE UN SOURIRE

Servi à partir de 19h30

Salle Louis ARAGON à Audun-le-Roman

Animation musicale assurée

**Inscription obligatoire et paiement par avance avant le 28/10
auprès de Tony 06.70.26.43.77 au prix de 22 €**

**Au menu : Lasagne – Salade / Fromage – Tiramisu - Café
Hors boissons**



La Soirée qui Cante

4^{ème} EDITION

VENDREDI

18

NOVEMBRE

à

19h30

à la

MAISON

pour

TOUS

SOIRÉE PYJAMA



Entrée gratuite - Buvette - Restauration - Tombola



A.S.Tucquegnieux-Trieux

Ensemble pour nos couleurs

soirée

LOTO



SAMEDI
5
NOVEMBRE

Salle Brassens
de Trieux

Ouverture des portes à 18H
Début des jeux à 19H30

NOMBREUX LOTS
800€ en bon d'achat
Téléviseur 4K 126cm
Week-end pour 2
Etc...

TOMBOLAS

Carton 1.50€ - 7 Cartons 10€ - 15 cartons 20€ - 20 cartons 27€
Pas de réservation, pas de cartons extérieurs - Places limitées

RESTAURATION SUR PLACE

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

AS Tucquegnieux Trieux



Menu

Moules / Frites à volonté
Salade / Fromage
Dessert / Café

SOIREE ASTT MOULES - FRITES

Salle municipale - TUCQUEGNIEX

26 novembre 2022

Soirée dansante avec DJ

Ouverture des portes 18h30 ; Service à partir de 19h30

25€ adulte - 15€ enfant (-12 ans)

Réservations : 06.79.19.47.26 ou manifestation@footastt.fr
jusqu'au 10 novembre

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

« Repas dansant des Gueules jaunes »

Avec Dany et Stéphane



Prix du repas : 35€

Dimanche 4 DÉCEMBRE
SALLE GEORGES BRASSENS DE TRIEUX
Dès 12H
11H45 Dépôt de gerbe à la Statue Trieux63

MENU

- *Apéritif*
- *1 bouteille de vin blanc ou rouge par table*
- *1 grande eau minérale par table*
- *Salade d'automne (bacon, pommes de terre, noix, roquefort)*
- *Poisson sauce homardine et son riz 3 couleurs*
- *Trou lorrain*
- *Rôti de veau farci, sauce foie gras*
- *Tomate provençale et röstti de pomme de terre*
- *Fromage*
- *Omelette norvégienne*
- *Café*

Réservation obligatoire avant le
25 novembre au 06.76.11.36.50

Organisé par Trieux63 en collaboration avec Art et Culture